

# Huissier de justice, un metier trop dur ?

Par Clubych, le 26/09/2019 à 08:50

Bonjour,

Je m'appelle Quentin j'ai 22 ans. J'ai toujours eu du mal à savoir quoi faire en allant en droit. Notariat, après un stage, c'était pas mon truc, liquidateur non plus (bien que très intéressant)... Je me suis finalement dirigé vers un M2 Droit & Gestion du Patrimoine pour faire mon stage de fin d'etudes en banque. Le juridique me manque alors et par une connaissance qui possède une étude d'huissier de justice, j'ai la chance de pouvoir l'intégrer sous la formule de la nouvelle école INHJ.

Je m'étais pas mal renseigné sur le métier, par son intermédiaire ou par des recherches perso. Sauf que aujourd'hui (au bout de 1 semaine dans l'etude) je suis terriblement angoissé à l'idée d'y aller. Pourquoi ? Parce que j'arrive pas à être comme mes « collègues stagiaires » qui appellent les débiteurs pour les faire payer à tout prix. Je n'ai sans doute pas ce caractère et est beaucoup trop d'empathie envers les gens. Je suis mal à l'aise avec ça. Je ne sais pas comment elles font, c'est un open Space donc j'entends tous les appels, je n'arrive pas personnellement à être aussi sec avec les gens.

Alors voilà ma question est la suivante : pensez vous que c'est passager ? Il faut un temps d'adaptation ? Je suis trop jeune ? J'ai tout simplement pas le caractère pour...?

Si je pars maintenant, j'ai mon M2, mais j'aurais quand même perdu un an...

Merci bonne journée

Par Xdrv, le 26/09/2019 à 10:53

Bonjour,

Il faut savoir que la partie recouvrement de l'huissier n'est absolument pas l'activité principale. La plupart du temps, de ce que j'ai compris via mes connaissances, il s'agit de signifier des assignations, jugements, etc ou bien dresser des constats.

Aussi les débiteurs ne sont pas toujours des saints non plus. La mamie de 86 ans qui a 300€ de pension pour le mois c'est presque un cas d'école à mon sens.

Echouer au pied du mur serait dommage, je vous conseille d'intégrer cette formation pour voir si son contenu vous plaît!

#### Par LouisDD, le 26/09/2019 à 11:13

salut

Bien d'accord avec Marcu

Vous ne pouvez pas tout avoir vu en une semaine!

De plus je trouve que c'est différent d'être stagiaire que d'être l'huissier, quand ce sont vos clients, vos dossiers etc vous êtes forcément plus investi.

Et j'ai envie de vous dire, mais pour éviter l'empathie, à un moment si je vous dois 1000€ suite à une décision de justice, vous seriez bien content qu'un huissier puisse faire quelque chose pour que je vous paie, ou même qu'il m'amène l'assignation devant un tribunal...

Et en plus toute les études d'huissier ne sont pas pareillement agencées si c'est essentiellement à cause de cela que vous vous sentez du « côté des méchants créanciers »

Évidemment rien ne sert de persister si d'ici la fin de votre stage rien ne s'est amélioré...

#### Par Lorella, le 26/09/2019 à 11:38

huissier pour le tirage du loto c est mieux. ?

#### Par Isidore Beautrelet. le 26/09/2019 à 14:34

Bonjour

Juste pour préciser que les professions d'huissier de justice et de commissaire priseur vont bientôt fusionner totalement pour devenir celle de commissaire de justice https://www.juristudiant.com/forum/commissaire-de-justice-t31373.html

Vos missions seront ainsi plus diversifiés.

## Par Clubych, le 26/09/2019 à 16:26

Je sais c'était aussi pourquoi je me suis dirigé vers ce secteur.

Je suis peut être trop catégorique au bout d'une semaine... À voir dans le temps.

Je suis preneur de tout autre avis ou commentaires!

Par Clubych, le 02/10/2019 à 08:42

Up...

Par LouisDD, le 02/10/2019 à 08:45

Salut

Alors après une semaine supplémentaire toujours pas d'évolution?

# Par Clubych, le 02/10/2019 à 12:44

Salut! C'est gentil de demander.

Pas vraiment non, les échanges avec les débiteurs au téléphone me gênent particulièrement... J'ai un côté avec trop d'empathie qui fait que c'est compliqué et j'ai surtout l'impression que ça me ressemble pas.. Je suis pas épanoui et absolument pas heureux de me lever tous les matins pour y aller. L'ambiance y est aussi pour quelque chose.

Le soucis étant que maintenant l'année est plus qu'entamé et que ça va être difficile de bifurquer vers autre chose...

Bonne journée

Par LouisDD, le 02/10/2019 à 13:01

Re

Aïe aïe aïe c'est pas ça en effet...

Mais ils vous font faire que les appels aux débiteurs ???

Après vous avez un M2 gestion patrimoine c'est quelque chose de très intéressant, vous pouvez prétendre à des postes en banques en cabinet de conseil patrimonial... toute expérience (bonne comme mauvaise) est à prendre, vous n'aurez pas perdu un an même si vous changez maintenant.

Même si ça paraît plus facile à dire qu'à faire, se réorienter est possible, 22 ans c'est pas vieux, c'est l'âge que j'aurai en M2 en ayant eu un parcours sans accros, vous pouvez vous accorder le temps de chercher un peu votre voie...

### Par Clubych, le 02/10/2019 à 20:25

Oui c'est pas trop ça...

Je suis sur la partie "judiciaire", on reçoit les appels et on passe des appels automatiquement pour des dossiers majoritairement de crédit à la consommation.

On doit aussi appeler pour des augmentations sur des accords ou relancer si on est à la date du jour J pour un paiement.

C'est toujours très conflictuel avec les débiteurs, qui n'ont souvent pas les ressources pour des échéanciers trop haut en réalité. Sinon j'ai fais quelques dossiers préfecture (notamment main levée).

L'outil informatique est pas simple donc je suis lent et on me le reproche, mais en même temps on ne me forme pas spécialement... Les personnes présentes passent beaucoup de temps à critiquer les absents, bref une atmosphère pesante...

Oui comme tu dis je peux toujours essayer de tâter différentes voies... J'ai une expérience de 6 mois en banque en gestion du patrimoine grâce à mon M2 et j'ai aussi le diplôme de la FNDP.

Ça peut être des atouts mais c'est difficile de se dire que je me suis potentiellement totalement tromper sur mon choix...

Merci pour les échanges.

#### Par LouisDD, le 02/10/2019 à 20:36

C'est difficile à accepter je conçois bien, mais vous préférez être 40ans et + dans dans un taff qui vous plaît pas, ou avoir le goût amer de vous être égaré en chemin mais en prendre conscience et enfin vous diriger vers ce que vous aimez vraiment ?

De plus ça a vraiment l'air d'être la boîte en question qui ne vous correspond pas, vous n'avez pas moyen d'en changer ?

Après parfois rien ne sert d'insister, quand on est face à un obstacle qu'on ne peut franchir, mieux vaut le contourner...

En tout cas courage à vous, pensez à vous changer un peu les idées parce qu'on sent que ça vous pourri l'existence en ce moment, ne laissez pas une mauvaise passe s'installer et profiter des choses qui vous font vivre la joie au cœur!

Par Clubych, le 14/10/2019 à 13:27

Salut.

Effectivement la boîte en question a pas une super ambiance ce qui aide pas au quotidien. J'ai surtout l'impression de ne pas voir la réalité du métier et d'être uniquement chargé de recouvrement.

Mais vous avez raison, c'est sans doute un obstacle à contourner. J'ai fais la rentrée de l'école et j'ai mon premier cours demain. Je persévère pour l'instant pour voir ce que ça donne.

Malgré tout je regarde aussi si des opportunités dans la gestion du patrimoine s'offrent à moi, ce qui est pas simple. La situation est assez pesante.

Bien cordialement

#### Par LouisDD, le 14/10/2019 à 13:54

Salut

Merci pour les nouvelles!

En espérant que l'école vous satisfasse ou qu'à défaut une opportunité s'offre à vous!

Une fois de plus je vous souhaite bon courage, c'est à force d'efforts que vous serez récompensé!

#### Par Zénas Nomikos, le 28/10/2019 à 07:59

Bonjour,

dans le passé j'ai été clerc significateur d'huissier de justice.

Le patron n'était pas commode et il était sévère.

Il m'a dit qu'il y a principalement trois domaines dans une étude d'huissier : le recouvrement, la signification et l'exécution (saisies, expulsions de locataires qui payent plus leurs loyers etc).

Une anecdote : une fois j'ai été accueilli par une personne à son domicile qui tenait un fusil à la main! Non vraiment le métier d'huissier n'est pas rose.

Une autre anecdote : une fois la dame (titulaire d'un M2 droit de l'exécution) à l'accueil s'est fait copieusement injurier.

Par GUY59960, le 05/05/2020 à 19:22

Bonsoir,

En son temps (en 1980), après avoir géré fiscalement, notamment, quelques études d'Huissier de Justice, j'ai fait l'Ecole Nationale de Procédure puis je me suis inscrit au stage d'Huissier. L'objectif était de pouvoir m'associer dans le cadre d'une SCP. J'étais clerc hors rang et j'avais en charge la gestion administrative, comptable et informatique de l'Étude. Au terme de 5 ans, pour avoir été écœuré par certaines pratiques, j'ai changé d'activité pour devenir responsable national du recouvrement et du contentieux d'une société financière. Dans ce cadre j'ai pu mettre en phase ma connaissance du droit appris à l'ENP et mes convictions et ma moralité personnelles. Cela n'a été que du bonheur. Le seul conseil tenir bon et capitaliser ses expériences mêmes celles qui paraissent les moins bonnes.

Bon courage et bonne chance.

Guy

Par LouisDD, le 06/05/2020 à 10:23

Salut

Merci pour votre témoignage!

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/05/2020** à **11:33** 

Bonjour

Oui un grand merci à Guy d'avoir partagé son expérience!

Par **n4stagiaire**, le **06/01/2022** à **12:31** 

Bonjour,

Je pense que parler avec des professionnels peut parfois aider à mieux s'orienter, je vous conseille donc de vous rapprocher d huissier bordeaux

Par Ablette, le 06/01/2022 à 13:22

Bonjour,

je n'ai pas d'expériences dans le métier d'huissier mais j'en ai dans pas mal d'autres et soyez sûr que chaque activité à ses inconvénients. Elles se révèlent plus ou moins difficiles à appréhender selon les caractères mais gardez à l'esprit qu'il y a toujours un moment où on est là "pour faire le job, rien que le job" et qu'il faut décorreller tout cela d'un affect bien naturel que l'on peut avoir tendance à y mettre.

C'est toujours dans les moments où l'on se pose le plus de questions que l'on apprends le plus sur soi-même, prenez ça comme un apprentissage comme un autre.

Bon courage pour la suite.

#### Par laurentdelmar, le 01/03/2022 à 09:12

Bonjour je viens de lire votre requête et je pense que huissier bordeaux pourra vous aider, bien a vous

#### Par tania, le 27/04/2022 à 11:21

Bonjour, je vous conseil vivement le huissier bordeaux il est top pour résoudre les conflits :)

#### Par Isidore Beautrelet, le 27/04/2022 à 11:34

Bonjour

#### [quote]

Bonjour, je vous conseil vivement le huissier bordeaux il est top pour résoudre les conflits :

#### [/quote]

Heu ... ... Avez-vous bien lu le sujet ?

Il n'est pas question de conflits mais d'un étudiant hésitant dans son projet professionnel.

# [quote]

Bonjour je viens de lire votre requête et je pense que huissier bordeaux pourra vous aider, bien a vous

# [/quote]

#### Même remarque.

Sauf si par aide vous entendez une offre de stage.

Dans ce cas, êtes-vous certain que cet huissier s'engage à prendre en stage l'ensemble de

nos membres qui ont pour ambition de devenir commissaire de justice ?